

1606. - Auray

Extrait de registre d'enregistrement des chargements et déchargements de bateaux dans la juridiction d'Auray en vue du paiement des droits de brieux, ports et hâvres.

AD56, 24 C 24

/1/ Du mardy XII^e *septembre* 1606 a esté **/2/** chargé de bled le navire de **/3/** Louis Le Boulh *pour François Jounet*. **/4/** Doibt brieux de *conduite et vituaille*¹.

/5/ Du vandredy XV^e *septembre* 1606 a esté **/6/** deschargé sept baricques vin de **/7/** Rochelle *pour Charles Le Goff*.

/8/ Du mardy XIX^e *septembre* 1606 a esté **/9/** deschargé de deux gabarres de **/10/** Ruys huit muy² sel dudict lieu. **/11/** Doibtvent à raison de six solz par **/12/** muy quarante *et ouict* solz.

/13/ Du mercredy XX^e *septembre* a esté **/14/** deschargé deux muy sel **/15/** de Ruys.

/16/ Dudict *jour* a esté chargé dix **/17/** toneaux seill³ *pour Nantes*⁴ **/18/** *pour Yvon André*. Doibt pour l'antien **/19/** *devoir* à raison de douze solz par **/20/** toneau.

/21/ Du sabmedy XXIII^e *septembre* 1606 **/22/** a esté deschargé deux muy sel **/23/** du Croixic.

¹ Droits perçus sur les navires, variables selon leur tonnage. D'après Armand Rébillon (cf. REBILLON (Armand), *Les États de Bretagne en 1661 à 1789. Leur organisation, l'évolution de leurs pouvoir, leur administration financière*, Paris, Editions Picard ; Rennes, Plihon libr., 1932, p. 520), il en existe quatre catégories : le brieux de sauveté, qui prend son origine dans le droit de bris sur les navires naufragés et qui porte sur les navires d'au moins 19 tonneaux porteurs de marchandises ; le brieux de conduite, qui a pour origine le droit payé aux pilotes côtiers conduisant les navires au port et qui porte sur les navires d'au moins 10 tonneaux ; le brieux de victuailles, perçu à l'origine sur les provisions emportées par les navires à partir de 6 tonneaux de charge ; le brieux d'année, qui porte sur l'entrée et la sortie des barques de moins de 6 tonneaux.

² Mis pour « muids ».

³ Mis pour « seigle ».

⁴ « doi » qui suit, raturé.